A Lisieux, ils enlèvent le pain de la bouche de nos vieux

écrit par Christine Tasin | 11 février 2023

Le pain ne fait plus partie des plateaux-repas livrés aux retraités de Lisieux (Calvados). ©Emilien Vicens/Actu Perpignan

Le pain ne fait plus partie des plateaux-repas livrés aux retraités de Lisieux (Calvados). ©Emilien Vicens/Actu Perpignan

Lisieux : avec l’inflation, le pain supprimé des repas à domicile des personnes âgées

Confronté à la hausse des prix des aliments, le CCAS de la Ville de Lisieux a choisi de supprimer depuis le 1er janvier 2023 le pain des repas livrés chez les personnes âgées.

Depuis le 1er janvier 2023, à cause de l’inflation, le **pain** a été **supprimé** des repas portés par le Centre communal d’action sociale aux **retraités** et personnes en perte d’autonomie de **Lisieux** (Calvados).

La décision a été prise mi-décembre 2022 par le conseil d’administration du CCAS de la Ville, réuni comme tous les ans pour fixer les tarifs de l’année suivante. Ce conseil

d’administration est composé de six élus du conseil municipal et six membres d’associations intervenant dans le domaine de l’action sociale.

« Un non-sens »

Dans une lettre envoyée dans la foulée aux bénéficiaires – ils sont environ 80 -, le CCAS explique que c’est pour « ne pas augmenter le coût du repas « retraité Lexovien » » et le « maintenir » à **6,15 €**. Alertés par deux retraités, les membres de **Lisieux à venir**, association de citoyens, s’étranglent en lisant ce courrier :

> *« Je suis scandalisée ! Nous sommes d’anciens professionnels de la santé, nous avons travaillé à l’hôpital et j’ai fait beaucoup de gérontologie dans ma carrière. Nous sommes complètement ahuris par cette décision. C’est un non-sens. »*
>
> *Anne-Marie Madelaine, membre active de l’association*

Elle pointe « la problématique au niveau nutritionnel », et ajoute : « Le pain reste très fort dans la représentation mentale des personnes âgées. » **Alain Le Renard**, président de l’association, déplore « un manque d’humanité » et un « conformisme comptable affligeant ».

Les membres de l’association Lisieux à venir se disent scandalisés par cette décision. ©Paul LESIGNE

Le Conseil d’administration a beau relativiser, prétendre que du pain serait jeté (par tous????) ils s’en prennent à quelque chose d’essentiel pour les personnes âgées et les proverbes avec le mot « pain » disent suffisamment l’importance et réelle et dans la symbolique pour que l’on puisse dire son fait au CCAS et à son directeur.

- **Il n’y a ni pain ni pâte au logis**: il faut faire les courses
- **Il a plus de la moitié de son pain cuit**: il va bientôt

mourir
- **Il a mangé le pain du roi**: il est allé en prison
- **Bon comme du bon pain** : ne pas faire preuve de malveillance
- **Mieux vaut pain en poche que plume au chapeau** : il vaut mieux avoir de quoi manger plutôt que de s'offrir un luxe superflu
- **« pain béni » :** c'est bien mérité
- **Gagner son pain**, subvenir à ses besoins
- **« Gagne-pain »** : le fonds de commerce, c'est un « gagne-pain ».
- **Gagner son pain à la sueur de son front** : assurer sa subsistance en travaillant beaucoup
- **Faire passer le goût du pain** : tuer quelqu'un.
- **Ça ne mange pas de pain** : dire ou faire une chose sans importance, qui n'est pas vitale (le pain étant la base de l'alimentation)
- **Pour une bouchée de pain** : pour presque rien
- **Commencer par manger son pain blanc** : commencer par les actions les plus faciles.
- **Retirer le pain de la bouche** : Priver quelqu'un de ce qui lui est nécessaire.
- **Partir comme des petits pains** : vente rapide et facile
- **Long comme un jour sans pain** : situation pénible interminable, ou quelqu'un de très grand
- **Ne pas manger de ce pain-là** : refuser de faire quelque chose qu'on nous propose et qui nous déplaît.
- **Avoir du pain sur la planche** : initialement ne pas avoir besoin de travailler, depuis 1914-18 elle a pris le sens de beaucoup de travail.

https://fr.vikidia.org/wiki/Liste_d%27expressions_fran%C3%A7aises_avec_le_mot_pain

Très clair non ? Le pain fait partie de tous les aspects de la société, associé au travail, à l'argent, à la survie, à

la vie, aux choix de vie, à ce qui est essentiel, toujours.

Il faut n’avoir ni foi ni loi, ni respect d’autrui, ni respect des « vieux » pour les priver de pain, eux qui savent et peuvent de passer de viande, de légumes… pourvue qu’ils aient un croûton à grignoter, à savourer, qui coupe mieux la faim que tous les desserts coûteux du monde.

Les ignobles ont le culot de s’en laver les mains. Le vieux, malade, impotant… s’il veut du pain, n’a qu’à taper à la porte du voisin pour lui demander de faire ses courses ou qu’à aller sur ses béquilles 500 mètres plus loin pour avoir son pain.

Atroce. Abominable. Et qu’on ne me dise pas que le CCAS est dans le rouge et n’a pas le choix. On a toujours le choix. Parce que pendant qu’ils empoisonnent la vie de nos aînés pour quelques euros de pain, ils ne lèvent pas le sourcil et encore moins le petit doigt pour protester contre les 50 000 euros que coûte un seul Migrant mineur isolé… Et je ne parle pas des cadeaux faits aux retraités algériens morts depuis des lustres, des cadeaux à Zelensky, à l’Algérie et à l’Afrique en général. Je suis écoeurée, révoltée…

Combien de temps encore les familles des retraités ou malades dépendant du CCAS vont-ils se taire et accepter ?

Un produit moins consommé ?

Directeur du CCAS, **Jean-Michel Le Conte** rappelle que « les denrées alimentaires ont pris plus de 50 % sur l’année 2022 ».

> *« Si nous avions impacté ces hausses sur le prix des repas, il aurait fallu les augmenter de 15 % et les faire passer à 7 €. Nous ne le faisons pas, mais nous avons un équilibre budgétaire à respecter. Nous avons décidé de prendre la différence à notre charge, et retirer le pain. »*

Jean-Michel Le Conte

Pourquoi le pain ? Celui-ci serait moins consommé : « Nos agents le retrouvent souvent dans l'évier ou à la poubelle », avance Jean-Michel Le Conte. Par ailleurs, les repas sont livrés quatre fois par semaine, donc « des menus livrés le jeudi sont consommés le vendredi ou le samedi, et le pain durcit ».

À lire aussi

- Manifestation des boulangers à Paris : « On fait plus de comptabilité que de pain »

Le CCAS estime aussi que les retraités peuvent se faire apporter une baguette par leur aide-ménagère ou des proches, et, pour ceux qui sont plus autonomes, « il y a suffisamment de boulangeries à Lisieux pour en trouver à quelques dizaines ou centaines de mètres » de son domicile.

Le conseil d'administration a préféré ne pas toucher au reste du plateau pour « privilégier la variété des équilibres » et « ne pas baisser la qualité des repas ».

Un « épiphénomène »

« À part deux bénéficiaires, aucun ne s'est plaint », souligne le directeur, étonné par l'ampleur médiatique nationale prise par cette histoire : « Je comprends que le pain est un produit culturel. Mais on ne peut pas limiter notre action à cet épiphénomène, c'est un peu dur et c'est trop réducteur. »

Il poursuit : « L'action sociale à Lisieux, c'est un budget de 7 millions d'euros et 150 agents sur le terrain. Le portage de repas, c'est un service que nous rendons. C'est valorisant de maintenir les personnes à domicile, même si cela a un coût pour le CCAS. »

Jean-Michel Le Conte s’attend à de nouvelles augmentations des marchés publics relatifs aux aliments cette année, mais « le CCAS va les absorber » pour « ne pas les impacter » sur les bénéficiaires, assure-t-il.

https://actu.fr/normandie/lisieux_14366/lisieux-avec-linflation-le-pain-supprime-des-repas-a-domicile-des-personnes-agees_57117872.html